**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**(CRT)**

|  |
| --- |
| **Marché n° PA\_2025-036**  **Service de formation continue des auditeurs du cycle de perfectionnement de fonctionnaires français et internationaux de l’Institut national du service public** |

**MARCHE DE SERVICES**

**Marché passé selon la procédure adaptée**

**Articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique**

Le cadre de réponse technique (CRT) doit permettre d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité de ses prestations. Il permet donc au pouvoir adjudicateur de juger les offres des opérateurs économiques sur le critère d’analyse « valeur technique » du règlement de la consultation (RC), connaître les moyens que le candidat mettra en œuvre, s’il est titulaire, pour exécuter le présent marché.

Ce cadre de réponse est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’opérateur économique font déjà l’objet d’une analyse lors de l'analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici. Les réponses fournies doivent porter sur l’exécution des prestations.

En complément des informations demandées par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique.

**Tout document ainsi joint en complément doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse technique** (en précisant l’intitulé du document, le numéro de la page et du paragraphe concernés) et listés à la fin du CRT.

**Attention**

**Le candidat peut ajouter autant de lignes qu’il le souhaite dans les cadres prévus à cet effet dans la limite de 14 pages maximum.**

**Si le candidat souhaite annexer des documents à son offre technique, il peut soit les incorporer à la fin du présent CRT, dans une partie qu’il nommera « Annexes », soit les mettre dans le dossier « Offre » de sa réponse. Les annexes ne pourront dépasser 15 pages, tous documents confondus.**

**Ce document doit obligatoirement être joint à l’offre.**

# COORDONNEES DU TITULAIRE

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Adresse de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Coordonnées du délégué à la protection des données** |  |
| **Plages horaires** |  |
| **PME** | OUI/NON |

# INTERLOCUTEUR UNIQUE

*Correspondant en charge du suivi du marché. Il s’agit de l’interlocuteur de l’acheteur tout au long du marché. En cas de modification, le titulaire devra en informer l’acheteur immédiatement.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom et nom de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Fonction de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |

# CARACTERISTIQUES DE L’OFFRE

## Compréhension du contexte, des besoins du public et des enjeux pédagogiques de la formation, des acquis et compétences attendus à l’issue de la formation (10 points) *Le candidat reformule la demande dans son contexte et décrit les modalités pédagogiques progressives envisagées adaptées au public cible, au regard des compétences à acquérir, d’une part, et du format pédagogique adéquat, d’autre part. (deux pages maximum)*

## Capacité de réalisation : expérience de plusieurs prestations proches ou équivalentes dans le domaine de la négociation, objet du présent marché, menées en français auprès d’un public de hauts fonctionnaires français et/ou étrangers, pour le compte d’institutions tels des académies diplomatiques, des ministères ou des organisations internationales (15 points)

*Le candidat liste les expériences les plus pertinentes. (deux pages maximum)*

## Ressources pédagogiques mises en place : profil des intervenants affectés au marché démontrant des compétences d’expertise en négociation de haut niveau et des compétences pédagogiques (15 points)

*Le candidat liste* l*'équipe pédagogique permanente mobilisée, compétences, références et qualités ainsi que les personnels pédagogiques non permanents (conférenciers, vacataires).*

*Il* *précise les possibilités de recours à un réseau d’intervenants de niveau équivalent en cas de défaillance des animateurs ou animatrices pressentis. (deux pages maximum)*

*Il fournit, en annexe, les curriculums vitæ détaillés de l’équipe permanente et d’une partie de l’équipe (quatre maximum) non permanente envisagée. Ces CV feront état de l’expérience des intervenants pressentis en matière de formation à la négociation de hauts cadres du secteur public.*

## Qualité de la réponse pédagogique : adaptation des contenus, des outils et des méthodes ainsi que les moyens matériels spécifiquement mis en place (20 points)

*Le candidat décrit les matériels pédagogiques proposés, les outils pédagogiques employés et précise les modalités de l’évaluation des compétences attendue.*

*Il donne un exemple de structuration pédagogique progressive de la session proposée pour 85 participants et un exemple de programme détaillé d’une session de trois jours pour 110 participants. (quatre page maximum)*